



SAISON
2017



Nous partageons le goût de l'excellence !



SAISON
2017

3

SOMMAIRE

• BILLET DU PRÉSIDENT	5
• BILLET DE L'AG	7
• LE COMITÉ	9
• PROGRAMME	11
• COTISATIONS ET TARIFS	13
• RÉGLEMENT	15-21
• NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN	23
• UTILISATION DU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN	24-26



Edgard Bovier
Chef étoilé de La Table d'Edgard
Lausanne Palace & Spa

Découvrez un service différent!

Autocorner
— différent depuis 1990 —

www.autocorner.ch

370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

Lui aussi!



Ça crée des liens

www.bcv.ch/particuliers



SAISON
2017

BILLET DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Les années passent mais elles ne se ressemblent pas !

Après nos aventures et rebondissements avec les candidats et la partie administrative du restaurant, nous avons enfin pu ouvrir Terra Rossa en juillet 2016 avec un apéritif très convivial offert par les frères Butturini. Financièrement, les coûts ont été importants sur le plan des investissements et du manque à gagner mais au final, nous avons réussi à boucler les comptes sur un léger bénéfice.

Bien entendu, avec un démarrage aussi tardif dans la saison, ça n'a pas été idéal pour développer une clientèle et ainsi affronter avec sérénité la période hivernale qui, historiquement, a toujours été compliquée pour tous les restaurateurs précédents. Toutefois, l'équipe du Terra Rossa a maintenu le cap et a proposé une nouvelle carte dès le début 2017 pour garder le momentum démarré l'été dernier et ça a payé.

En ce qui concerne cette année, le club va enfin procéder à une mise à l'enquête publique pour notre future terrasse, gradins et surtout, nouvelle infrastructure lumineuse à LED pour tous les terrains de tennis. Si tout se passe bien, nous serons en mesure de démarrer les travaux en fin d'année et dans moins d'un an, notre club offrira un nouvel écrin à ses membres ainsi qu'aux spectateurs et clients du restaurant.

Entre temps, pour la première fois dans l'histoire du club (si ma mémoire ne me fait défaut), nous avons ouvert la saison le 11 avril 2017 et ce, pratiquement avant tout le monde

dans la région. C'est presque deux semaines de mieux vis-à-vis de l'année dernière et il faut espérer que la météo ne soit pas capricieuse car à l'heure où j'écris ces lignes, les températures négatives sont de retour.

Pour rappel, les terrains en terre battue sont fragiles et supportent mal les températures inférieures à 0 degré Celsius.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance des décisions entérinées lors de la dernière Assemblée Générale de l'association le 23 mars dernier et surtout, de venir nombreux à notre apéritif d'ouverture fixé le 30 avril de 11h00 à 13h00. Surveillez notre site web ou nos comptes sociaux, on mettra à jour la date en cas de météo capricieuse...

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison 2017 !

Au plaisir,

Le Président
Tony da Silva

BILLET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers membres,

Pour sa troisième édition de la plaquette 100% électronique, le Comité reconduit une nouvelle rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 23 mars 2017.

Pour rappel, l'Assemblée Générale est le rassemblement des membres du club afin qu'ils rencontrent le Comité et puissent éventuellement prendre des décisions. Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 600 membres dont presque la moitié est constituée de juniors, seule une vingtaine de membres se sont présentés à l'Assemblée Générale 2017. Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part :

Aide de la Commune et futurs travaux : en collaboration avec la Commune, nous allons démarrer une mise à l'enquête publique pour rénover notre terrasse, construire des gradins et remplacer l'infrastructure lumineuse avec un éclairage de type LED.

Structure hivernale : le Comité continue ses tractations avec le nouveau Tennis Club du Lavaux car le Comité de ce dernier vient d'être constitué. Pour rappel, le site de La Thiolière vient d'être rénové et nous sommes en négociation pour créer une structure hivernale. Dans les prochains mois, si on arrive à s'entendre, nous préparerons un budget ainsi qu'un accord de principe et il sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale de 2018.

Kids Tennis : nous allons poursuivre ce programme car il semble connaître un certain succès auprès de nos élèves ! Pour rappel, il s'agit d'une formule d'apprentissage du tennis basée sur 30 modules et qui a été développée en étroite collaboration avec Jeunesse+Sport. Plus de renseignements sur <https://www.kidstennis.ch/fr>.

Composition du Comité pour 2017 suite aux votes : **Tony da Silva** (Président), **Mathieu Debonneville** (Trésorier), **Stéphane Délitroz** (responsable compétition), **Frédéric Zurcher** (responsable sponsoring et communication) et **Thierry Janz** (Secrétariat)

Le Comité

Un conseil Individuel et complet

En sport comme en matière d'assurance ou de prévoyance, une organisation bien rodée est l'une des clés de la réussite. Un atout que possède Allianz Suisse. Du conseil au règlement du sinistre.

N'hésitez pas à nous demander des informations détaillées.

Votre conseiller: Stéphane Délitroz

Mobile 076 533 34 97

stephane.delitroz@allianz.ch

Agence générale Alain Rochat

Avenue d'Ouchy 38, 1006 Lausanne

À vos côtés de A à Z

Allianz 



**SAISON
2017**

LE COMITÉ

COMITÉ & INFORMATIONS

Président

Tony Da Silva

Mobile: 079 448 21 27

Secrétariat & Administration

Thierry Janz

Administration (atteignable pendant la saison d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00)

Mobile: 079 472 23 87

Trésorier

Mathieu Debonneville

Mobile: 079 254 11 19

Technique, compétition

Stéphane Delitroz

Mobile: 076 533 34 97

Animation, Communication

Frédéric Zurcher

Mobile: 079 607 77 68

Responsable Juniors

Julien Chatelan

Mobile: 079 231 53 12

ENSEIGNANTS AGRÉÉS

Julien Chatelan

Professeur

Mobile: 079 231 53 12

Augustin Garrizio

Moniteur

Mobile: 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda

Professeur diplômé ASPT

Privé: 021 653 15 86

Mobile: 079 607 54 17

Gardien

Nicolas Morlet

Mobile: 079 736 01 18

Adresse du club

Tennis-Club Lutry

Route de La Croix 244

1090 La Croix (Lutry)

Email: info@tc-lutry.ch

Site Internet: www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne

IBAN: CH33 00767 000C 0639 0741

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VEUILLEZ APPELER LE 079 472 23 87 PENDANT LA SAISON D'AVRIL À OCTOBRE, LES LUNDIS ET MERCREDIS ENTRE 17H30 ET 20H00.



Aménagements extérieurs



Entretien de jardins



Clôtures et portails



Réalisations sportives

PROGRAMME

APÉRO D'OUVERTURE

le 30 mai 2017 de 11h. à 13h.

TOURNOI MONKEY DU 8 AU 14 JUILLET 2017

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés swisstennis.



TOURNOI DES SINGES DU 19 AU 30 JUILLET 2017

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés.



CORNERCARD CLUB CHAMPIONS TROPHY DU 26 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2017

Tournoi progressif interne de simple et double-mixte, ouvert à TOUS les membres licenciés et non-licenciés. Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis.

CHAMPION DE DEMAIN DU 26 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2017

Tournoi progressif interne de simple, ouvert à TOUS les membres Junior licenciés et non-licenciés. Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis.

INTERCLUBS 2017

29 AVRIL

35+ 1L Messieurs (grp 28) **LUTRY** / Pully 3 : 6

30 AVRIL

1L Messieurs (grp 53) **LUTRY** / Monthey 1 8 : 1

6 MAI

09h00 1L Messieurs (grp 53) **LUTRY** / Marly FR
14h00 2L Messieurs (grp 114) **LUTRY** / Chamblon

7 MAI

09h00 30+ 2L Dames (grp 29) **LUTRY** / Aubonne

13 MAI

09h00 30+ 2L Dames (grp 29) **LUTRY** / Prilly
14h00 2L Messieurs (grp 114) **LUTRY** / Stade-Lausanne

14 MAI

10h00 1L Messieurs (grp 29) **LUTRY** / Grand-Saconnex

20 MAI

09h00 45+ 2L Messieurs (grp 62) **LUTRY** / Aigle



+41 21 791 0788



terrarossa.lutry@gmail.com



<http://restaurant-terrarossa.com>



Route de la Croix 244
1090 La Croix-sur-Lutry



Nous
accélérons
le jeu
pour vous.

Agence générale Grand Lausanne
Daniel Atienza Responsable d'agence
Rue des Tanneurs 2 | 1095 Lutry
daniel.atienza@generali.com



SAISON
2017

COTISATIONS ET TARIFS

ADULTE (SENIOR) :

Finance d'entrée : CHF 150.– (unique)
Cotisation annuelle : CHF 350.– par saison
Tarif spécial Couple : CHF 50.– de réduction
pour le conjoint sur la
cotisation annuelle

JUNIOR ** (jusqu'à 19 ans) :

Cotisation annuelle : CHF 140.– par saison
Finance d'inscription : aucune

**Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

ÉTUDIANT / APPRENTI * (de 20 à 24 ans révolus) :

Cotisation annuelle : CHF 190.– par saison
Finance d'inscription : CHF 120.– (unique)

*Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

LOCATION DES COURTS (1H):

Pour 1 non-membre : CHF 15.–/heure
A partir de 2 non-membres: CHF 30.–/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

Pour une demande d'inscription, veuillez
contacter notre secrétariat info@tc-lutry.ch
/ tél. 079 472 23 87 ou consulter notre site
Internet www.tc-lutry.ch.

RÈGLEMENT

1. TABLEAU DES RÉSERVATIONS

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. MODE DE RÉSERVATION

2.1. Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.

2.2. La réservation se fait par inscription personnelle.

2.3. Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. DIRECTIVES DE RÉSERVATION

3.1. Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.

3.2. Sont exclus de la pré-réservation :

3.2.1. Le court no. 5 (sans exception).

3.2.2. Le court no. 3 uniquement le jour même.

3.2.3. Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).

3.3. Règles de réservation

3.3.1. Inscription sur le court no. 5 : aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.

3.3.2. Inscription sur le court no. 3 : réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.

3.3.3. Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4 : réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.

3.3.4. Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.

3.3.5. La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

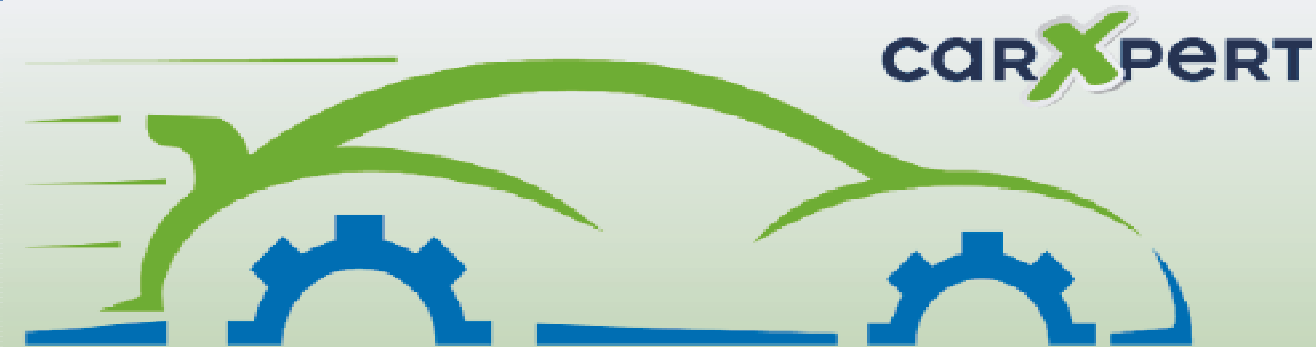
3.3.6. Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.

3.3.7. La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

4. ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

4.1. En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.

4.2. La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.



GARAGE DE LA CROIX

1090 LA CROIX

021 791 53 74

**ENTRETIEN-RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES**

Tunnel de lavage – Véhicules de remplacement – Achat/Vente

WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

210 MILLIONS

DISTRIBUÉS PAR LA LOTERIE ROMANDE CHAQUE ANNÉE
À PRÈS DE 3'000 PROJETS



SAISON
2017

5. DURÉE DE JEU

5.1. La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.

5.2. Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. APPRENTIS, ÉTUDIANTS (20-24 ans) ET JUNIORS (jusqu'à 19 ans)

6.1. Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).

6.2. Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.

6.3. Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. ENSEIGNANTS

7.1. Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant

que le cours soit donné à un membre.

7.3. Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.

7.4. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

8. INVITATIONS

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.-- de l'heure à la fin de la saison.

9. LOCATION DES COURTS

9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure :

Pour 1 non-membre : CHF 15.-/heure
À partir de 2 non-membres : CHF 30.-/heure

9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurant avant le début du jeu.

9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.

9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un

**RICO
SPORTS
PULLY**

**FOOTBALL
TENNIS
SKI
LOCATIONS**



Rue de la Poste 12
1009 PULLY
Tél. 021 729 48 18

Rebelles

COIFFURE

Masculin / Féminin

Nicola Orciuoli - Rue des Terreaux 7 - 1095 Lutry - Tél. 021 791 51 60



Société immobilière de gestion,
de courtage et d'expertise

cogestim.ch

notre expérience, votre sourire



Lausanne | Morges
Nyon | Payerne | Rolle
Yverdon-les-Bains
La Tour-de-Peilz



À VENDRE :
Vue panoramique sur le LAVAUX

GESTION IMMOBILIÈRE - COURTAGE - EXPERTISE



SAISON
2017

court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. MANIFESTATIONS

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

11. INTEMPÉRIES, TRAVAUX D'ENTRETIEN

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. TENUE DES JOUEURS

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

13. OUVERTURE DES INSTALLATIONS

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. ECLAIRAGE DES COURTS

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les ré-

servations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

15. STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet.

16. ANIMAUX

Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

17. ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

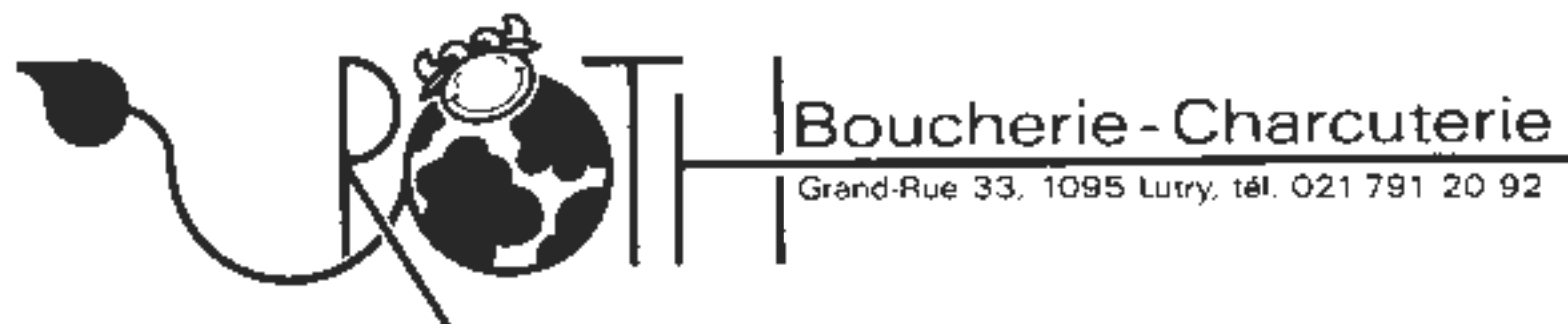
17.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

17.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.

17.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.

17.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

17.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un



Nos spécialités:

- Jambon sans phosphates
- Choix de terrines maison
- Agneau de Sisteron
- Viande de première qualité



Installation, dépannage et transformation – Changement de chaudières

Ch. de l'Essert 10 – 1095 LUTRY

Tél. 021 791 55 01 – Fax 021 791 55 20 – Natel 079 689 51 29



SAISON 2017

remboursement total ou partiel de la cotisation.

18. APPLICATION DU RÈGLEMENT

18.1. Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

18.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

18.3. En cas d'inobservation du règlement par

les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

18.4. Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swiss Tennis - est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.





Alimentation générale

Produits de qualités, service personnalisé.
Livraison à domicile. Nos planches apéros.

Grand-Rue 16 - 1095 lutry 021 791 29 53



SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN

FOIRE AUX QUESTIONS

J'ai reçu plusieurs cartes, laquelle dois-je utiliser pour réserver ?

Vous êtes plusieurs dans la famille à être membre. Dès lors, il vous suffit de vous répartir les cartes comme vous le désirez la première fois. Lors de votre première réservation, votre carte enregistre vos données et sera donc attribuée à votre numéro d'identifiant.

Je suis membre en congé, pourquoi n'ai-je pas reçu de carte de membre ?

Etant donné que vous ne pouvez pas effectuer de réservation en tant que membre en congé, une carte ne vous est pas utile. Vous en recevrez une lorsque vous redeviendrez membre.

Mon enfant qui a moins de 8 ans a reçu une carte mais il ne peut pas effectuer de réservation, est-ce normal ?

Oui, en tant que juniors moins de 8 ans, le Club facture des cotisations avec un rabais de 50% car ce sont principalement des juniors qui ne font que des cours. Cela étant, si votre enfant joue en dehors des cours, il vous suffit de nous envoyer un e-mail et nous lui donnerons les accès afin qu'il puisse jouer en dehors des cours et réserver avec sa carte. Cela étant, sachez qu'une cotisation de CHF 140.- au lieu de CHF 70.- sera donc facturée. Pour plus d'informations, rendez vous sur notre page: <http://www.tc-lutry.ch/tarifs/>.

Je n'ai pas reçu les identifiants pour toute ma famille, comment les recevoir ?

Il vous suffit de vous connecter sur notre site www.tc-lutry.ch/reservation, de cliquer sur « mot de passe oublié ? » en bas à gauche et de remplir le champ avec votre adresse e-mail. Vous recevrez à nouveau vos identifiants. Si cela devait ne pas être le cas, veuillez nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch.

J'ai un empêchement ! Puis-je supprimer ma réservation moins de 24 heures à l'avance ?

Bien sûr, la réservation peut être annulée en tout temps.

Je ne sais pas encore avec qui je vais jouer, puis-je effectuer la réservation uniquement avec mon nom ?

Malheureusement, contrairement à l'ancien système, les deux noms doivent être renseignés. Aucune réservation n'est possible sans les noms des deux joueurs.

UTILISATION DU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page :
<http://reservation.tc-lutry.ch/>

Vous arriverez sur cette page :



Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre e-mail :

[Créer un nouveau mot de passe](#)

UTILISATION DU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN

Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :



Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :



Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».

UTILISATION DU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUGIN

Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.



Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

EN CAS DE QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À L'ADRESSE INFO@TC-LUTRY.CH

Nous vous souhaitons une excellente saison !